AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à un writ d'élection, en date [illegible] son Excellence Isaac Johnson, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont notifiés par la présente qu'une élection aura lieu le lundi 5 de novembre prochain, pour élire les officiers suivans, savoir:

Un gouverneur et un lieutenant gouverneur, dont le terme [illegible] quatre ans.

[illegible] des comptes publics, dont le terme [illegible].

Un représentant pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de Plaquemines, St-Bernard, [illegible] Trémé, de la première et de la troisième Municipalité, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, composé de la seconde Municipalité dans la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi, des paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche-Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, située sur la partie est du Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard et cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi.

Un représentant à la législature pour la rive [illegible] de la paroisse d'Orléans.

[illegible] premier district Paroisse d'Orléans
[illegible] second district do
[illegible] 3me district do
[illegible] 4me district do
[illegible] 5me district do
[illegible] 6me district do
[illegible] 7me district, do
[illegible] 8me district do
[illegible] 9me district do

Un greffier pour chacune des cours de district [illegible] dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un shériff et un coroner pour la paroisse d'Orléans.

Un juge de paix pour le premier et second district [illegible].

Un pour le troisième district représentatif.

Un pour le quatrième district représentatif.

Un pour le cinquième et le sixième districts représentatifs.

Un pour le septième, huitième et neuvième districts représentatifs.

Et un pour cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve.

[illegible] de justice située entre les rues Félicité [illegible] et Chase, " Première justice [illegible] la paroisse d'Orléans."

[illegible] entre les rues Julie et Canal: [illegible] de Paix pour la paroisse d'Orléans.

[illegible] entre les rues du Canal et St-[illegible] de Paix pour la paroisse [illegible].

[illegible] entre les rues St-Louis et Esplanade [illegible] Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

[illegible] dans la Troisième Municipalité [illegible] Justice de Paix pour la paroisse [illegible].

[illegible] dans cette partie de la paroisse [illegible] située sur la rive [illegible] Mississipi [illegible] Justice de Paix [illegible] paroisse d'Orléans.

[illegible] pour la Cour de Justice de Paix, [illegible] district compris entre les rues Félicité [illegible].

[illegible] Cour de Justice de Paix située entre [illegible].

[illegible] Cour de Justice de Paix, située entre [illegible].

[illegible] Cour de Justice de Paix située entre [illegible] St-Louis et Esplanade.

[illegible] Cour de Justice de Paix, située dans [illegible] Municipalité.

[illegible] Cour de Justice de Paix, située [illegible] de la paroisse d'Orléans située sur [illegible] fleuve Mississipi.

[illegible] la taxe pour chaque district re[illegible], et un pour cette partie de la paroisse [illegible] sur la rive droite du fleuve Mississipi.

[illegible] collecteur de taxe pour chaque district re[illegible].

[illegible] seront ouverts [illegible] heures du [illegible] la direction des juges et [illegible] seront désignés par le Conseil Général [illegible] Nouvelle-Orléans, et par le jury de police [illegible] partie de la paroisse située sur la rive [illegible] Mississipi.

[illegible] conduite et les retours faits [illegible].

JOHN L. LEWIS, Shérif.

[illegible] paroisse d'Orléans, 28 septembre [illegible]

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.
Séance de Jeudi 11 octobre 1849.

[illegible] pour l'élection qui doit avoir lieu le [illegible] novembre prochain, les polls seront [illegible] aux endroits suivans et que la surveillance [illegible] commissaires et des greffiers dont les [illegible].

[illegible] Au cafe [illegible] Dugan, [illegible] Commissaires: A. T. Pickerell, Charles [illegible] J. Crossman, S. Philips.

[illegible] A la maison de [illegible] Commissaires: J. A. Ferrins, William [illegible] Greffiers C. W. Lytle.

[illegible] A la maison de [illegible] Commissaires Isaac [illegible] J. E. Egner, J. Kawan. Greffiers G. W. Whitehead, D. R. [illegible].

[illegible] A la maison de [illegible] Commissaires [illegible] Waterman, Paul R. Shields, William Bogart. Greffiers Thomas Van Wyck [illegible].

[illegible] Carondelet, Commissaires: R. B. Sykes, B. Kendig, Samuel Jackson, [illegible] George F. [illegible].

[illegible]

[illegible] Au café Paturzo, [illegible] J. A. Naulé, [illegible] Greffiers — E. A. M. [illegible].

[illegible] Au café du Marché [illegible] Commissaires: [illegible] Edward Blanchard [illegible] Etienne Keines.

[illegible] A la maison de Pompe [illegible] St-Louis, Commissaires: [illegible] J. Mitchell, Jules Cassard, B. [illegible] Greffiers — J. Delhonde, L. Courcelle.

[illegible] Au café Montegut, au [illegible] St. Claude et du Chemin du Bayou [illegible] M. Barnett Sr, J. B. Coulter, A. [illegible] Greffiers — O. Flechier, René Theard.

[illegible] Au café Mas aro, au [illegible] Bons Enfans. Commissaires [illegible] John Guesnon [illegible] Eugène Staes, John Bellew.

[illegible] Chez M. A. Faivre, au [illegible] et du Chemin du Bayou [illegible] J. Bermudez, F. M. Cucullu, T. G. [illegible] Greffiers — F. Coppet, P. Vannier.

[illegible] A l'Hôtel Washington, [illegible] Commissaires — E. P. Kennedy, A. [illegible] Earhart, Greffiers — Henry Dart, [illegible].

[illegible] Au café de D. Denos, au [illegible] et Espagne. Commissaires — [illegible] John McNeil, Michel aîné. Greffiers — Melasson, Joseph Marcou.

[illegible] Au café [illegible] Commissaires — J. [illegible] Joseph Pearce. Greffiers — [illegible] Seguin, [illegible].

[illegible] Au coin des rues Casa[illegible] Montegut, en face de M. Lavoy [illegible] T. C. Fagot, P. Baron Boisfontaine, J. B. [illegible] Greffiers — Edward Treme, John [illegible].

[illegible] Au café de Joseph [illegible] Commissaires. — John [illegible] F. M. Coron. Greffiers — [illegible].

W. C. TOMPKINS, Président.

[illegible] A. D. CROSSMAN, Maire.

[illegible] A. FAUCERAN, commis [illegible].

Mairie de la Nouvelle Orléans.
15 octobre 1849.

LES personnes qui, dans la séance du Conseil [illegible] courant, ont été nommées [illegible] commissaires et de secrétaires [illegible] d'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre [illegible] invitées à se présenter [illegible] la Mairie pour y prêter le [illegible] par la loi. A. D. CROSSMAN, Maire.

A LOUER—A dater du 1er novembre prochain, le magasin No 71, rue des Magasins. S'adresser à JUAN Y. DE JEGANA, 47, rue Bienville.

A LOUER—Une maison neuve, à étage, [illegible] des Marais, près l'encoignure du [illegible]. S'adresser à [illegible] CHIFRERES, rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon.

MAGASIN A LOUER. — Le magasin No [illegible] maintenant occupé par [illegible] à partir du 15 courant. VALETON & CO., 21 Tchoupitoulas.

A LOUER—[illegible] au 1er novembre [illegible] à trois étages [illegible] rue Pou[illegible] St-Joseph. S'adresser à EMERSON, TOURNE & Co, No [illegible] rue Tchoupitoulas.

MAGASINS NEUFS A LOUER.

UN MAGASIN [illegible] Levée, entre [illegible] Canal [illegible] en face de la [illegible].

[illegible] MAGASINS, [illegible] entre les rues [illegible]. S'adresser à F. PASSEBON, [illegible] F. MEULEUR, 321 rue Tremé.

[illegible] rue St-Louis, entre [illegible] Possession en sera [illegible]. Sadresser à Fco PUIG Y PUIG, 28, rue de la Commune.

Etable à Louer.

[illegible] une étable nouvellement bâtie [illegible] Derbigny, entre Conti et Bienville [illegible] donnée immédiatement [illegible] 22, rue Conti. 9 oct [illegible]

A LOUER—Le grand magasin No 85, rue [illegible] S'adresser chez Mme Hughes [illegible] 1er étage. 8oct—1m

Propriété à Vendre

[illegible] rue St-Louis, entre [illegible] appartenant [illegible] M. Toutant, [illegible] pharmacien, rue de [illegible]. 5 oct—1m

A LOUER. La maison haute située rue St Pierre No [illegible] Le rez de chaussée [illegible] magasins. Le haut de [illegible] appartemens, une galerie [illegible] très beau grenier. [illegible] S'adresser à PABLO GELPI, No 131, rue de la Vieille Levée.

A LOUER.—Trois maisons en briques, rue Gravier, en face du nouveau théâtre de Placide, entre Carondelet et Baronne. [illegible] sera donnée le 1er novembre. S'adresser à EDWARD SHIFF, No 78, rue du Canal.

A LOUER—Deux magasins à trois étages, [illegible] l'encoignure des rues Hôpital et [illegible] et occupés depuis quatorze ans [illegible] la vente des comestibles. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à EDWD. SHIFF, 78, rue du Canal.

A LOUER—Le magasin No 25, rue Tchoupitoulas. S'adresser à E. J. HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les [illegible], à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28, Commune.

CIGARES de la Havane dernièrement reçus par [illegible] brick Salvadora.
30,000 marque Figaro.
20,000 do Ugues.
20,000 do Makese Cross.
[illegible] cigarres, à vendre par Fco PUIG Y PUIG, 28 Commune

MADERE ET BURGUNDY PORT—100 barils à vendre par AUGUSTE MOLIER

ASSURANCE MUTUELLE.

Seule Compagnie d'Assurance MARITIME CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sur le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE
DE LA NOUVELLE ORLEANS,
Avec un capital souscrit et garanti de
200,000 piastres

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues CAMP et GRAVIER, sur

L'INCENDIE et les RISQUES de MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie présente des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS:

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Nadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. F. C. Vion,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Robinson,
J. W. Zacharie,	John R. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barrière,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Rillard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. B. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
F. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
P. Y. Carlisle,	

SAMUEL BELL, Président.
THOS. A. ADAMS, Vice-Président.
CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25juil—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.

Capital $300,000 payé.
Surplus de $100,000 en réserve.

JAMES WALKER, *Secrétaire.* — JAMES A. PORTER, *Président.*

ASSURANCES contre l'Incendie, les risques de Mer et Rivières, &c., faites au plus bas prix, et toutes pertes réglées et payées avec promptitude au Bureau de l'Agence, No 33, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

INSTITUTION JEFFERSON.

98, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois
Demi-pensionnaires,	16	do
Externes au dessous de 8 ans,	6	do
do do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

La classe continue toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.
4sept—1an

INSTITUT ST.-LOUIS.
PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
DIRIGÉ PAR MME DERON.

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

MR ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et tous les conditions qui comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en formant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures sur quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très-spacieux, à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français. Il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure; trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargées des leçons et des cours anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France, avec leur frère et leur sœur, tous les deux aussi voués à l'instruction, donne à l'institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.

M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24aout—

INSTITUTION
DE
Mme VAN-NOOTEN,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigée par MME PIAUBERT,
Institutrice brevetée par l'instruction primaire supérieure.

RUE DELORD, ENCOIGNURE CAMP.

MME VAN-NOOTEN ayant résigné la direction de son établissement à MME PIAUBERT, celle-ci prend la liberté d'informer respectueusement le public, et les parens en particulier, que la session d'hiver commencera le 1er octobre.

Deux professeurs habiles ont été choisis pour les études anglaises, les études du français sont sous la direction de Mme Piaubert. Un professeur spécial d'écriture a été ajouté, et les élèves recevront une leçon d'une heure chaque jour. Mlle de Girardin donne les leçons de dessin et de peinture. Le piano et la harpe ont pour professeurs Mlle Chopard et Mme Lavilleboeuve.—Les leçons de chant sont données par Mlle Duclary.—La danse est aussi enseignée dans l'établissement.—Pour les externes les prix sont de $10, $8, $6, par mois, selon l'âge et la force de l'élève. Pour les pensionnaires, $30 et $25.

Les classes durent de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, et une étude a lieu chaque jour de quatre heures et demie à six heures du soir. 13 sep

AVIS.
Reouverture des Bains Louisianais
AUX JOKS REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront rouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à sa recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne méritera plus que celui ci le patronage du public.

N. B. — L'établissement, dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des Dames.

Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849.
24 juil—3m

Institution pour les deux Sexes.
(*En Anglais et en Français.*)

CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garraud, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 120, entre Bourbon et Dauphine.

A l'avenir Mr et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises, et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvus de tous les objets nécessaires à cet effet—tels que instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c, &c. Les personnes qui vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.

Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.

Conditions—Payable tous les mois, d'avance.

Une Ecole du Soir a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offriront des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
23déc —

COLLÈGE D'ORLÉANS.
Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans.
MM. Kernan et Caboche.
PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.

LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation accomplie. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu de temps, la connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement sous le coup du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8 oct—4m

Dr. A. LION
M. D.—DENTISTE.

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, n'a qu'un seul office en ville, **77, rue du Canal,** entre Royale et Bourbon, côté de la 2de Municipalité. 28juil

Dr. P. BLANCHARD
Chirurgien - dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il [illegible] cabinet, **Rue Royale, No** [illegible] entre les rues Conti et St-Louis [illegible] Banque de l'Etat de la Louisiane. 28 juil—1a

VINAIGRE DE VIN BLANC—8 barils vinaigre de vin blanc, en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co., 22 Vieille Levée.
23 oct

Compagnie [illegible] du Crescent.

ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible] Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] connu, que ce jour, [illegible] Notaire public, [illegible] de la Louisiane [illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible] commissionnés [illegible] LANGSTON WATT, [illegible] Watt & Co [illegible] JOHNSON, [illegible] HART, et WILLIAM P. CONVERSE [illegible] de cette ville; — Lesquels comparants [illegible] individuellement déclaré leur intention d'[illegible] Compagnie Manufacturière Incorporée, [illegible] ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu et conformément aux clauses d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pourvoir à l'organisation des Corporations en [illegible]" approuvé le seizième jour de mars, mil huit cent quarante-huit, et vous les articles et [illegible] constituant leur Charte ou Acte d'Incorporation:

Premièrement.—La [illegible] Corporation sera connue sous la dénomination de "COMPAGNIE MANUFACTURIERE DU CRESCENT;" et aura son local établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et sera continuée durant le terme de vingt-cinq ans.

Secondement.—Les affaires de la dite Compagnie consisteront dans la manufacture du Suif, du Savon et des Chandelles, et en faisant des expériences par des moyens chimiques.

Troisièmement.—La dite Compagnie se formera par actions. Le montant des actions sera de cinquante mille piastres, divisé en cinq cents actions de cent piastres—vingt cinq pour cent de laquelle somme devront être payés au moment de la souscription, et le reste sera exigible à telle époque et en telle montant que l'Administrateur du bureau des directeurs jugera nécessaires.

Tout Actionnaire qui, dans les trente jours après l'assessment d'un abonnement sur le fond capital de la dite corporation par le Bureau de la Direction, n'aura pas versé le montant assessé sur ses actions, subira la confiscation du montant qu'il aura précédemment versé sur ces actions.

Les opérations d'affaires de la dite compagnie commenceront du jour où un décret judiciaire aura établi cette dite compagnie.

Les affaires de la dite corporation seront conduites par un Administrateur contre lequel les citations devront être servies, et par deux Directeurs, lesquels seront élus annuellement entre les directeurs, le troisième mercredi de janvier 1851, ou après cette époque. Ceux qui auront obtenu la pluralité des voix seront élus.

Que, pour l'administration des affaires de la dite Corporation sous le titre spécifié plus haut, WILLIAM P. CONVERSE sera nommé Administrateur, et EDMOND J. HART et PHILIP LOUIS MASSEY, Directeurs. Leur devoir sera d'administrer et de contrôler les transactions et affaires de la dite Corporation, d'élire, de nommer ou d'employer un Secrétaire et un Agent ou Agents qui seraient jugés nécessaires pour mettre à exécution les vues de cette Corporation. Leurs émoluments ainsi que ceux des Officiers et Agents seront fixés par la Direction.

L'Administrateur présidera toutes les assemblées d'Actionnaires et de Directeurs, et aura une voix équivalente, et sera considéré Directeur.

Deux Directeurs, dont un étant l'Administrateur, constitueront un quorum pour la transaction des affaires.

Aux assemblées d'Actionnaires, l'Administrateur qui les présidera donnera sa voix prépondérante dans toute question soumise à l'assemblée, seulement s'il est possesseur de cinquante actions ou plus de ladite compagnie.

Aux assemblées des Directeurs, une pluralité de voix gouvernera; l'Administrateur et chacun des Directeurs n'auront droit qu'à une voix. Dans de telles assemblées, l'Administrateur aura droit de vote sur toutes les questions; mais dans le cas d'égalité de voix il ne pourra pas donner sa voix prépondérante, et la question mise devant l'assemblée sera écartée.

En cas de décès ou d'incapacité d'un Administrateur ou d'un Directeur, la vacance sera remplie par le Bureau pour le temps que la personne remplacée avait à servir.

Les personnes ci-après nommées ont souscrit pour les actions de cette compagnie, à savoir:

Watt & Co,	100	actions montant à	$10,000
Joseph A. Johnson,	10	do	1,000
Martin Barringer,	10	do	1,000
E. J. Hart & Co,	20	do	2,000
P. Louis Massey,	20	do	2,000
Converse & Co,	260	do	26,000
Wm P. Converse,	50	do	5,000
			$50,000

Chaque action donnera droit au détenteur à une voix.

Le second mercredi de janvier et de juillet de chaque année après le 1er janvier 1851, les Directeurs déclareront et paieront dans les vingt jours qui suivront, tel montant de profit réalisé sur les affaires de ladite Corporation, comme ils le jugeront convenable.

Aucune action ne sera transférée que sur les livres de la Corporation et du consentement des Directeurs.

Des certificats seront délivrés pour tel montant qui aura été payé sur l'action, et signés par l'Administrateur et le Secrétaire.

Quatrièmement.—La corporation sera autorisée à acheter tels biens-fonds et propriétés personnelles qu'exigeront ses affaires.

Et *cinquièmement*—A l'expiration de ladite Corporation, il sera nommé, par les Actionnaires, trois commissaires avec pleins pouvoirs de cesser et de liquider ses affaires; de faire des compromis, de citer en justice, de collecter et user de tous les moyens légaux pour obtenir une liquidation finale.

Ainsi fait et passé en mon bureau, à la Nouvelle-Orléans, en présence de George Rareshide et de William J. Clements, témoins, ayant l'âge requis, lesquels ont apposé leurs signatures conjointement avec lesdits comparants et moi, Notaire, ce dix-septième jour d'octobre mil huit cent quarante neuf.

Original signé—Watt & Co par Langston Watt; J. A. Johnson; Martin Barringer, E. J. Hart & Co; P. L. Massey; Converse & Co, W. P. Converse, G. Rareshide, Wm P. Clements; D. I. Ricardo, notaire public.

Je certifie que ce qui est ci-dessus est une copie véritable de l'acte original enregistré en mon bureau.—Nlle-Orléans, 17 octobre 1849.
18oct—2f2po D. I. RICARDO, Notaire.

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, de New York et de Boston—

Manteaux satin à la reine, nouveautés.
Manteaux merinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfans, do
Chemises mérinos pour hommes, dames et enfans.
Caleçons merinos pour hommes et pour dames.
Bas de soie et de coton de toutes descriptions.
Chaussettes de laine et de coton assorties.
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires.
Courte pointe en piqué pour grands lits.
Couvertures en coton pour grands et petits lits.
Perkale blanche unie de toutes les qualités.
Perkale blanche brochée. (brillante)
Perkale en couleur.
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes).
Cotonnade assortie, perkale en couleur.
Toile à drap française et anglaise de 12[4].
Toile d'Irlande, Bretagne et platille;
Ouvré de Russie et d'Ecosse;
Serviettes et nappes damassées;
Serviettes à liteaux en couleur;
Services de table français et anglais;
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 32 couverts.
Beige imprimée 10[4]; shals cachemire imp. id tartan.
Tapis français, descente de lit;
Alpacca noire et en couleur;
Mousseline de laine noire 2[3] et 5[4];
Etamine noire et en couleur;
Flanelle blanche, rouge et jaune;
Flanelle française, dite mousseline;
Indienne en couleur et demi deuil;
Indienne à meuble unie et damassée;
Taffetas noir en 2[4] 4[4] et 8[4];
Gros d'Ecosse, satin à la reine, levantine;
Serges, moire et florences assortis;
Mouchoirs Madras véritables;
do do imitation;
Chales barège noirs;
Barège noir en pièce;
Barège imprimé;
Voils barège noirs et verts;
Coutil et Gingam à matelas;
Coton écru et blanc 3[4] 4[4] 6[4] et 12[4];
Coton blanc croisé;
Frange et passementerie;
Gants chevreaux;
Do soie avec manchettes;
Mérinos et alpacca en couleur;
Mousseline laine couleur unie, velours soie;
Mouchoirs linon batiste clairs;
Mouchoirs batiste ourlés à jours;
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Mouchoirs batiste pour enfans;
Mouchoirs soie foulards;
Crepe noir et blanc, dentelle valencienne;
Casquettes en drap pour enfans;
Plumeaux plumes grises;
Corsets patentés sans coutures;
Eventails en ivoire et en nacre;
Boîtes à ouvrage en palissandre;
Fil patenté de Marshall;
Coton à coudre en bobines, d'Alexandre;
Soie à coudre d'Italie;
Galon assorti du No 2 1[2] à 20;
Tartant pour manteaux, draps et casimir;
Eau de fleur d'oranger triple;
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau. D. B. MACARTY,
8oct 233, Bourbon.

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en maine un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1an

Soieries, Cachemires et Mousseline de laine.

OUVERTURE d'un magnifique assortiment de nouveautés et modes d'automne, et une variété considérable de marchandises sèches étrangères et du pays. THOMAS BRADY, 21 rue de Chartres

Après le 1er novembre Thomas Brady transportera son magasin au No. 22, vis à vis sa demeure actuelle. 16 oct

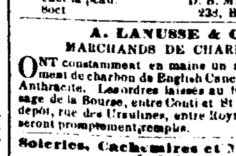

46—4 onti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTOGNINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc, en lisière, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine. 30 nov

STRAHLE
Fabricant de Billards,
Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 13,

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et tout ce qui concerne généralement la partie du billard.

Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont tous garantis.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.
15jan—1an

100 PANIERS guignolet;
50 paniers champagne;
15 balles coton écru Indian Head, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—15 99 rue de la Douane

Chapeaux et Casquettes.
765 caisses en déchargement des navires Ashland, May Flower et Columbiana, à vendre à bas prix par FROST & CO,
26 sept 27, rue des Magasins.

Bottes, Brodequins, Souliers
—905 caisses en déchargement des navires John Carver, Humboldt, Louisa, Granada et Albert, à vendre à bas prix par FROST & Co,
13 sept No. 10 rue des Magasins

EAU DE VIE DE COGNAC—10 demi pipes fine Champagne Castillon 1815.
16 barils do do do do 1815.
5 quarts do do do do 1825.
En déchargement du navire Merchant et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
13 oct. 22, rue St-Louis

VIN BLANC—50 barils vin blanc, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
13 oct 22, rue St-Louis

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M. et Mme GOUBAULT, sera transférée, le 1er octobre prochain,

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT,
Rue Toulouse, [illegible] entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.

(CLASSE LE SOIR.)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandée par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.

Pensionnaires..... $20 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

Références:

Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.
Deuxième Municipalité — Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.
Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 28sept—4m

Mme MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des appartements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

MARCHANDISES DIVERSES.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre:

6 caisses mouchoirs foulard dessins nouveaux,
2 do do do pour enfant;
10 malles madras de l'Inde;
2 caisses de deuil français;
2 caisses velours imprimés pour enfant;
2 do velours à varreuse;
2 do passementerie assortie;
4 do indienne française;
20 balles cotonnade française unie;
15 do do do façonnée;
2 caisses mousseline suisse unie;
2 do barège noir;
3 do lasting assorti en qualité;
6 do lusters alpaca et Orleans;
4 do merinos pur laine noir et couleur;
4 do paramatas noir et couleur;
1 balle couverture molleton 12[4];
1 do do do pour berceau,
2 caisses satin chamois pour meuble;
6 do unis chamois et bleu;
2 balles drap noir Sedan
4 caisses mouchoirs batiste brodé, feston et unis;
3 caisses chaussettes laine tricottée,
1 caisse damas soie et laine;
A vendre en gros par
24 oct H. DE GOER & RIFFLARD.

Marchandises de Fantaisie.

REÇUS par le steamship New-Orleans, de New York,
1 caisse soieries de couleur, dessins Coburg
1 do merinos assortis
1 do Orleans à carreaux,
2 do alpaccas à raies de fantaisie.
McDOWELL & PECK,
24oct 96, rue Gravier

Grande Nouveauté.

EN débarquement du navire Sharon, à vendre en gros par les soussignés,
1 caisse foulards, fantaisie riche
1 do soierie brochée, extra riche.
1 do reps nouveautés.
1 do mérinos écossais.
1 do valencias.
2 do cachemire d'Ecosse, grande nouveauté.
Pour clore une consignation.
24oct H. DE GOER & RIFFLARD.

A VENDRE par les soussignés en débarquement des navires Itzstein et Welker, de Bordeaux
33 caisses fraises et framboises au jus,
10 do de 100[2] boites sardines à l'huile,
7 do de 100[4] do do;
4 do petits pois au naturel,
2 do truffes du Perigord au naturel,
3 do jus de groseilles et de framboises,
1 do cêpes et pates truffes;
225 do vin rouge St-Estephe;
18 do do Lastrac bouchées au verre;
12 do do Montferrand;
9 1[2] do vin blanc Sauterne,
18 1[2] do vinaigre de vin blanc
DUFOUR, WILLIAMSON & Co.
20 oct 25, rue Natchez

EN débarquement du navire Marchand, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
15 quarts pipes Cognac E. Debiz 4me preuve.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
PERRON FRERES.
22 oct encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE au débarquement du navire Itzstein et Welker, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge bon ordinaire
20 barils vin blanc Haut Sauterne
150 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
Par POUGET FILS.
20oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

A VENDRE au débarquement du navire Mandarin, de Bordeaux,
80 barriques vin rouge bon ordinaire.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
200 caisses absynthe de la marque Sauvajol Bruneton & Co, par POUGET FILS.
20oct 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

Sucre et Mélasse.

LES soussignés continuent comme par le passé le genre d'affaires et désirent et sollicitent du public et de leurs amis la continuation de leur patronage.

M. J. T. Collins est leur agent autorisé pour l'achat et la vente des sucres et mélasses.
22 oct—3m J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Itzstein & Welker, venant de Bordeaux —71 barriques vin rouge St-Julien, Montferrand et Haut Brion, 30 quarts Cognac Auguste Navarreux 4e preuve; 250 caisses vin rouge St-Julien, 4 do absynthe superfine, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
22 oct—1S 90 rue St Louis

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche — 3,500 demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillouit, en débarquement des navires Créole, Cromwell et Elvire, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER.
22 oct—16 90 rue St-Louis

MORUE—100 caisses en débarquement du navire Josiah Bradley et du brick Emily, à vendre par E. J. HART & Co,
22 oct 79, rue Tchoupitoulas.

FROMAGE ANGLAIS—50 caisses en débarquement et à vendre en magasin par E. J. HART & Co,
22 oct 79, rue Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—En débarquement du navire Milla, 1 balle racine de reglisse, 5 barils gingembre, 5 barils sel d'epsom, 3 barils noix de muscade, &c., à vendre par E. J. HART & Co,
23 oct 79, rue Tchoupitoulas.

VINS—207 barriques vin St-Julien.
102 do vin St. Estephe.
30 caisses Chateau Latour, bouché à l'émeri
30 do Chateau Lafitte, do
30 do Braune Mouton, do
30 do Gruau Larose, do
30 do Haut Sauterne, do
30 do Ch. Haut Brion, 30 do Ch. Leoville
En débarquement du navire Itzstein & Welker, de Bordeaux, et vendre par V. & E. MAIGNAN,
22oct 87, rue St-Louis

COGNAC—20 quarts cognac 4me preuve.
10 quarts pâle Brandy, do
10 huitièmes pure et fine champagne.
En débarquement du navire Itzstein & Welker, de Bordeaux, et à vendre par V. & E. MAIGNAN,
22oct 87, rue St-Louis

COGNAC—5[2] pipes eau-de-vie, J. Eraud, 1ère preuve.

10[4] pipes eau de vie,	J. Eraud, 4me preuve,				
5[2] do	do	J. J. Dupuy,	do		
10[4] do	do	do	do		
10[2] do	do	Jean Louis, 1810, 1re pve.			
5[4] do	do	do	do	do	do
13[2] do	do	J. J. Durand, 1844, 4e do			
20[4] do	do	do	do	do	do
5[2] do	do	do	1847, do	do	
10[4] do	do	do	1846, do	do	
10[4] do	do	Maglury,	1834, do	do	
20[4] do	do	do	do	do	do
5[2] do	do	Jean Louis,	1811, do	do	
10[4] do	do	do	do	do	
10[2] do	do J. J. Durand, pure fine champagne				
20[4] do	do	do	do	do	
5[2] do	do champagne M. Castillon 1825.				
10[4] do	do	do	do	do	
25[2] do	do Alex. de Montezun fine chain. 1840				
56[4] do	do	do	do	do	do

A vendre au débarquement du Itzstein et Welker. J. & J. TARDOS,
20oct 31, Vieille Levée.

COGNAC LA ROCHELLE—20[4] et 20[8] de pipe cognac, en débarquement du navire Trenton, directement de la Rochelle, à vendre par VALETON & CO.,
12 oct 21 Tchoupitoulas.

COGNAC—10 Quarts pipe Cognac, 4me preuve, J. J. Rouse.
11 Barils très vieux, de la pr J. & J. Prom & Co. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 o 22 Vieille Levée.

SARDINES—1000 demi caisses sardines venant d'arriver. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

PEAU DE VEAU—4 caisses contenant 40 douzaines peaux de veau venant d'arriver et à vendre par FDO DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

VANILLE—caisses contenant 80 livres vanille. En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
22 oct 22 Vieille Levée.

VIN de Bordeaux—1800 caisses Vin rouge St Julien;
12 barriques Cantenac Médoc, véritable
12 demi barriques do do do,
4 barriques Vin rouge, de famille,
120 barriques Vin blanc Ht. Barrac & Sauterne; En magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

GENIEVRE—7 pipes Genièvre de Hollande, marque de la pomme de pin, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co.,
22 oct 22 Vieille Levée.

GUIGNOLET D'ANGERS—30 paniers Guignolet d'Angers;
18 demi paniers ditto, ditto; A vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
22oct 22 Vieille Levée.

ABSINTHE SUISSE—70 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre.
50 caisses absinthe de Dubied père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15oct 22, rue St-Louis

VIN ROUGE ET BLANC EN CAISSES—1,800 caisses bon vin ordinaire St-Julien;
222 caisses vin au-dessus de l'ordinaire, vin St-Estèphe;
150 caisses vieux vin de l'Hermitage;
900 do Haut Sauterne;
20 do do do Eyquem bouché avec des bouchons de verre, à vendre par O. VALETON & Co,
26 oct 25 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE EN BARRIQUES—200 barriques vin rouge St Julien, Montferrand, Cantenac, Chateau Lafitte, en magasin, et à vendre par O. VALETON & Co
26 oct 25 rue Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE—20 caisses confitures assorties de la Havane, en déchargement du brick Selma, de la Havane.
EN MAGASIN—25 caisses gouyave et gelée de la Havane en jarres de six livres chaque, 100 pobans fruits au jus, ananas, sapotille et cocos, à vendre par O. VALETON & Co,
26 oct 25 rue Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane—100 m. en débarquement du brick Adams Gray, et en magasin un assortiment complet des meilleures marques, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
26oct. 17, rue Commune.

VIN BLANC—115 barils vin blanc Haut Sauterne.
190 barils vin blanc Haut Barsac, à vendre par DURUCH FRERES,
25oct 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

BLANC DE BALEINE—100 caisses New-Bedford, bonnes qualités, à vendre par J. W. STANTON & Co,
25oct Encoignure Magasins et Lafayette

EN débarquement du navire Apthrop, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge Bergasse.
100 paniers d'huile de James Plagniol.
G. M. LUCAS,
25 oct 30, Bienville.

15 BALLES couvertures françaises, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 oct—15 99 rue de la Douane

P. [illegible] MARBRIER,
de 218, rue St Louis, et [illegible] Bassin, NOUVELLE-ORLEANS,
Tombes, Monuments, Inscriptions [illegible] et Ouvrages en [illegible] &c.
Dépôt de CH[illegible]
[illegible]
23avril—1an

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.

LES soussignés auront constamment en main une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricans du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin ou détaillants en ville.
S. MASPERREAU & Co,
21 nov No. 29, rue Condé.

Gas Portatif pour Lampes "VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon.
S. MASPERREAU & Co,
30juin No 29, rue Condé.

Quincaillerie—Fer—Acier.

LE soussigné ayant repris les AFFAIRES DE QUINCAILLERIE par l'achat qu'il a fait à Jules David de son fonds de marchandises ainsi que des comptes ou billets à recevoir et à payer, continuera le même genre d'affaires à l'ancien emplacement 36 VIEILLE LEVÉE, où il tiendra un assortiment complet d'articles pour planteurs, marchands de la campagne et entrepreneurs de bâtisse. En sus du stock qu'il a maintenant en main, il recevra dans le courant du mois, un assortiment complet et choisi avec soin, des manufactures de Birmingham et Sheffield, ainsi que des serrures de Paris et de St-Etienne et articles de fantaisie, aussi, un assortiment de quincaillerie du pays choisi par lui-même. Il espère que sa longue expérience des affaires du pays, et les conditions libérales auxquelles il traitera, engagera ses anciens amis et les marchands en général à venir le visiter. VICTOR DAVID
8 oct—1m v. et c.

F. V. RASPAIL.

LES soussignés, seuls agents pour la vente des médicaments et ouvrages de monsieur Raspail préviennent le public en général, qu'étant largement pourvus des articles suivants, ils les vendront en gros et en détail avec diminution de prix:

Eau sédative flacon litre, trois quarts et demi litre
Alcool camphré flacons diverses grandeurs.
Pommade do do do;
Huile et vinaigre camphrés;
Baume sédatif;
Goudron de Norvège et aloès succotrin,
Ammoniaque liquide, alcool;
Cérat camphré et assa fœtida;
Iodure de potassium, calomélas cristallin;
Camphotière hygiénique et pastilles bonne haleine
Cigarettes, boîtes de camphre en poudre, en gruaux et granulé;
Bougies camphrées, sparadrap camphré,
Camphre en pain, raffiné, première qualité;
Poudre de garance, de de chicorée et de fougère mâle;
Semen Contra, Lichen d'Islande, mousse de Corse;
Ecorce de racine de grenadier;
Fleurs de houblon et roses de Provin,
Bondons galvaniques;
Piles et pessaires galvaniques;
do pour cancer, montées en fil de platine
Pharmacie portative, pour voyage;
Histoire naturelle de la santé et de la maladie.
Manuel de la santé en français et en anglais.
Abonnement à la Revue Elémentaire de médecine et pharmacie domestique paraissant les 15 de chaque mois. P. & J. LACONTE,
4 juil 105 rue Royale

F. & J. LACONTE,
No. 105, rue Royale,

OFFRENT à vendre les marchandises suivantes, qu'il viennent de recevoir par l'Espadon et autres navires venant du Havre:
Bretelle coton blanc, tricotée, à boucle et sans boucle, do gomme élastique.
Chaussettes fil de lin, blanc et écru,
do fil d'Ecosse ombre et rayé p. hom. et enf.
do coton blanc et écru.
Gant fil d'Ecosse
Caleçon pour bain.
Mouchoir de batiste fil, uni, brodé et garni d'entailles.
Bouton de nacre et fantaisie.
Rubans de fil assortis des Nos. 2 à 24.
Eau de Cologne, eau de fleur d'oranger.
Pommades, savons, extraits d'odeur et parfumerie assortie de toutes qualités.
Peignes corne, buffle et imitation écaille.
Toujours en Magasin, d'importation directe: Un grand assortiment de vins de Bordeaux, liqueurs, fruits, cognac, bouchons, vin de Porto, Madère, vermut, gin de Hollande, &c, &c. 1eav

MAQUEREAUX—300 barils maqueraux Nos. 1, 2 et 3, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

MORUE—300 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
22oct En liquidation, 68, Magasins

HARENGS—250 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

SAUMON—50 barillets et demi barillets saumon, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

SALERATUS—140 barriques et carils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
21oct En liquidation, 68, Magasins

THE—1,000 caisses thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

SUCRE—75 barils sucre terrasé en poudre et raffiné, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 68, des Magasins

CLOU X—250 barillets, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23 oct En liquidation, 68, Magasins

CAFE JAVA—300 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
22 oct En liquidation, 68, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts baril Malaga doux vieux, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

EAU DE VIE—75 demi pipes, à vendre par H. A. NORCROSS & Co
23 oct En liquidation, 68, Magasins

POIVRE ET PIMENT—275 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

RIZ—62 barriques riz, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

SEL—1,500 sacs, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
23oct En liquidation, 68, Magasins

RIZ—100 tierçons et demi-tierçons, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras

SUCRE HAVANE—20 caisses sucre blanc, superieur, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—140 balles, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras

TOILE A VOILES EN COTON—Un petit lot des moulins de Canton, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras.

CACAO DE GUAYAQUIL—130 sacs en Douane à vendre en magasin par MITCHEL & MASENDORFF, 35, rue Poydras.

RUM JAMAIQUE—6 poinçons qualité supérieure, dans les magasins de la Douane, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras.

HARENGS HOLLANDAIS—En petites nonnes, attendus journellement, à vendre par MITCHELL & MASENDORFF, 36, rue Poydras.

CIGARES de la Havane—77,000 cigares de la Havane, qualités assorties, des premières manufactures et à vendre par J. M. CABALLERO, 22 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—250,000 cigares assortis des meilleures marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée

DOUVES DE BARILS A MELASSES — D'un pouce d'épaisseur, sur 4 à 6 de largeur, 34 et 36 de longueur, fond de 22 pouces, et 1 1[4] d'épaisseur. On contractera pour la fourniture de ces douves, chez E. J. HART & CO,
18 oct 79, rue Tchoupitoulas.

MECHES en coton.—1,000 livres mèches en coton, reçues par la barque St Andrews de New-York, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.
18 oct

FLANELLE—6 balles flanelle rouge, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.

INDIENNES COCHECO — 4 caisses indiennes "Cocheco," reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.

COUVERTURES de laine— 20 balles couvertures de laine, 3 points, françaises et anglaises, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Merchant, venant de Bordeaux,
200 caisses vin blanc Haut Sauterne
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Créole du Havre
90 caisses absinthe Yersin & Lecoultre
90 do do Edouard Jernand.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Itzstein & Welker, venant de Bordeaux,
6 caisses champignons secs,
40 barriques vin bon ordinaire St-Julien
18 barils vin blanc Haut Sauterne No 2,
18 do do do do No 3.
16 oct N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

A VENDRE en magasin d'importation antérieure,
200 barils vin blanc supérieur No 1,
30 barriques vin rouge St Julien vieux,
20 do do Chateau Margaux,
50 futailles cognac diverses marques et qualités,
20 barils vinaigre de vin blanc 1re qualité,
200 do vin rouge diverses marques,
150 do absinthe Pauvageot et Bruneton,
20 do kirsch, do do,
100 do fruits, abricots, prunes et cerises,
20 do fruits au jus,
10 balles bouchons pointus.
16 oct N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

EAU-DE-VIE et GENIEVRE du Nord—50 barils en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co,
28sept 54, Vieille Levée.

MAQUEREAUX—Nos 2 et 3, en demi-barils, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
25sept 54, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—58,000 en débarquement du brick Mary A. Jones, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
1 oct 28, rue de la Commune.

REÇU dernièrement par le navire Victoria, de Bordeaux, et en magasin,
24 barriques vin rouge fin, Haut Talence.
12 demi barriques do Ch Margaux
30 do do vin blanc, F. Graves.
40 caisses Chateau Lafitte.
40 do Pontet Canet.
10 do Chateau Larose.
125 do St-Julien Médoc.
35 do Sagna Pauline.
15 do Ch. d'Yquem Ht Sauterne.
15 do Ht Sauterne Guiraud.
20 do do Pontac de Rayne.
12 do Haut Barsac.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
5oct enc. Royale et Conti

REÇU par le navire W. V. Kent, de Liverpool, et à vendre à bas prix par les soussignés—
3 caisses foulards soie,
9 malles mouchoirs madras véritables, patrons entièrement nouveaux.
6 malles vraies désindes puces, do do
1 caisse cravates soie nouveauté,
1 do toile cirée riche.
1 balle barége verte.
DUFOUR, DURAND & Co,
5 oct 25, rue de Chartres

Changement de Domicile.

LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau et Mandeville et Moreau et Espagne, 3me municipalité, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils continueront comme par le passé, le même genre d'importation directe, des Vins, Eau de vie, &c, &c., et chercheront plus que jamais à mériter la continuation de leur bon patronage.
BOYER FRERES.

NOTA—Ils offrent à vendre par les navires Merchant et Itzstein et Walker, incessamment attendus
218 barriques vin rouge bon ordinaire, p. famille
134 barils vin blanc Haut-Sauterne, 1re qualité.
15 quarts cognac, 4e preuve. 9oct

QUARTIER GENERAL,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 19 octobre 1849.
Revue d'Inspection.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 19 novembre prochain, à neuf heures et demie précises du matin, sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour la 4me revue d'inspection de la présente année.

Les commandants des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade le major Chatry, un contrôle exact des sous-officiers et soldats présents sous les armes à la dite revue.

La Compagnie des Louisiana Fusiliers No 1, capitaine Dipacher, se rendra sur la place une demi-heure avant l'heure précitée, pour fermer la grille et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre:
S. LOVETT WALDO, Aide de Camp. — D. AUGUSTIN, Brig. Général
19 oct

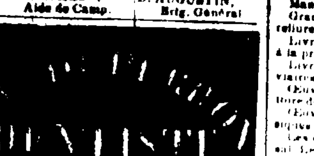

Bourbon 106.
Entre Orléans et St-Pierre.

LE DR. L. DUPERRON fait, à son cabinet, toutes sortes d'opérations dentaires, chirurgicales et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique, le Dr. Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, peuvent être persuadées que sa méthode curative est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.

Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
Prix modérés 12 juin

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire l'achalot, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.

"Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons Rouge, Bleu et Vert, les soussignés sollicitent respectueusement au seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co,
6—1m 21, Tchoupitoulas.

A VENDRE à livrer par navire Brunswick, attendu tous les jours—
2000 damejeannes françaises de 5 gallons
500 do do 3 do
700 do do 2 do
700 do do 1 do
5 barils saucissons de Lyon, par NUMA LACONTE,
17 oct 147, Royale.

DIVERS—200 boites et 300[2] boites truffes du Périgord au naturel, 50 boites 100[2] et 300[4] de boites pâtes truffes de gibier, 100 boites champignons au naturel, 25 caisses fruits au jus assortis, 25 balles de 15,000 bouchons ordinaires et fins. A vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
13 oct 35 rue Natchez

VIN ROUGE—20 barriques vieux vin rouge, Famille;
150 caisses vin ordinaire St. Julien, do
250 do vieux vin Cantenac, Latour, Lafitte, Léoville, Gruau Larose et Braune Mouton, en bouteilles et demi bouteilles;
20 do vieux Bourgogne, Chambertin et Pouvard, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13 oct 35 rue Natchez

Marchandises Françaises,

REÇUS par le navire Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement:
8 caisses cachemire d'Ecosse, 5[4] couleurs unies
2 do cotonnades façonnées
1 do vestes peluches.
1 do chapeaux d'enfans.
1 do veaux cirés
2 do doublures jaunes et blanches
1 do marquises extra grands.
1 do toiles cirées pour tables
2 do taffetas soie gommée
2 do boutons soie pour habits
1 do casquettes drap et velours.
1 do mecaniques et œillets métalliques.
1 do rubans fil et coton, Nos assortis
1 do do coton
3 do de cuivre, acier, argentés &c
4 do gants peau p. hommes, femmes et enfans
1 do cordons de montres, franges soie &c
1 do soie à coudre, soutres et ceintures
2 do cordonnet soie pour broderie
1 do papeterie assortie
3 do boutons agrafes, tissus, agrafés
3 do do métal extra forts
3 do mouchoirs linon batiste
3 do bretelles assorties
2 do écorces, couleurs assorties
1 do soieries assorties pour modistes
1 do mousseline de laine, unie
1 do mousselines laine imprimées
1 do tissu laine et soie, panama, nouveautés
1 do rubans taffetas couleurs, Nos assortis
1 do tresse coton changeant, 4[4]
1 do agrafes crochets et boutons
1 do caisses G. D. pag 180 et 200
GLAVOIS,
29oct 47, rue de Chartres au premier

COGNAC PELLEVOISIN—4me preuve—pe—6 demi—12 quarts et 18 barils cognac Pellevoisin de la première force—6 demi—47 quarts pipes cognac Pellevoisin.
1835—3me preuve—7 1[2] et 14 quarts pipes cognac Pellevoisin.
25 damejeannes très vieux cognac, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
[illegible] 99, rue de la Douane.

Seuls agents de MM. Pellevoisin Aîné & Co, de La Rochelle, et seuls importateurs de cette ville de leurs cognacs. 1 oct

ARACK.—En magasin et à vendre par les soussignés, en quantité convenable à l'acheteur,
2 pipes d'Arrack des Indes orientales, qualité supérieure. DUNTZE & IKEN,
5oct enc Royale et Conti

ABSYNTHE SUISSE—80 caisses absynthe Suisse, de Yersin et Lecoultre.
50 do do do, de Dubied, père et fils, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 oct 22, rue St Louis.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Carolina, de Marseille,
5 balles couvertures de 3 points à vendre par PIERRE POUTZ,
1 oct 93, rue de la Douane.

DAMEJEANNES—A vendre par les soussignés l'assortiment suivant de damejeannes françaises
1000 damejeannes de 5 gallons chaque.
200 do de 3 do do,
400 do de 2 do do,
400 do de 1 do do,
J. F. BERCIER & Co,
2 oct 54 Vieille Levée

WAGON DE SUCRERIE — Un grand wagon pour le transport des cannes, avec essieu en fer et roues ayant 5 pouces de jante. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas

CHARBONNERIE — Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays diverses grandeurs, do, do,
Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co, à Philadelphie. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas.

MESURES graduées de pour gouttes jusqu'à une livre.
Extrait de quinquina précipité.
Créosote blanche, chloroforme.
Ammoniaque caustique.
Ether rectifié et lavé. Sel de La Rochelle
Poudre de Seidlitz et de Soda
Sulfate de potasse et de zinc en cristaux.
Acide, acétique, muriatique, nitrique etc.
Calomel anglais, etc. etc.
En débarquement et à vendre par le soussigné H. BONNABEL, droguiste,
13 oct rue Tchoupitoulas

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 29 rue de Chartres. Heures des classes, de 9 heures à 11 heures A. M., et de 4 heures à 8 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de 7 à 8 heures A. M.

Plumes en or de Dolbear, à vendre par RUFUS DOLBEAR,
3oct 29 rue de Chartres

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
F. DATICHY & E. CLAUDE.

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants.

Bureau—Passage de la Bourse, 18 bis, entre St-Louis et Conti—Nos ateliers, rue Royale, 336.
11sept.

G. W. DUNBAR,
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle-Orléans

EN débarquement du navire Itzstein et Welker, de Bordeaux;
10 caisses sardines de 10[4] boites chaque,
100 caisses vin rouge St Julien Médoc,
36 do fraises.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
22 oct—6f 17 et 19, rue St Louis.

EN débarquement du navire Créole du Havre
2 quarts de pipes vin de Madère,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
22 oct—6f 17 et 19, rue St-Louis

EN débarquement du navire Sharon, du Havre
4 caisses de petits pois de 160 demi boites chaque. A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
22 oct—6f 17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement de la barque Mandarin, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge vieux Montferrand,
16 demi barriques vin blanc.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
22 oct—6f 17 et 19, rue St-Louis.

MAIS—1,500 sacs en magasin et à vendre par J. O. WOODRUFF & Co,
23oct 93, rue des Magasins

PAPIER FRANCAIS—4 caisses papier record français, 200 rames du pour manufacture de cigarettes, 30 rames papier couleurs assorties, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—1000 boites sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
13oct 22, rue St-Louis

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

[illegible] des belles lettres de l'Université de la Louisiane sera réouvert lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants au premier aussitôt que possible. L'établissement est situé dans la rue Commune, entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—3m

REÇU par les derniers arrivages et en vente à la librairie de LELIEVRE, No. 216, rue Royale
Journées illustrées de la Révolution de 1848.
La révolution de février par Lamartine;
De la fabrication de la bière par Collert
De la fièvre jaune par le Dr. Thomas
Dictionnaire de médecine usuelle, publié sous la direction du Dr. Baude,
Médecin des familles par Cromibes;
Manuel de médecine homœopathique par Jahr,
Homœopathie domestique par Bigel;
Thérapeutique homœopathique par Benninghausen;
Les traités sur l'hydropathie par Baldou, Bigel, Scoutetten et Schedel,
Médecine des pauvres,
Manuel des sœurs de charité,
Grand assortiment de livres de prières de toutes reliures;
Livres de dévotion, et pour préparer les enfans à la première communion.
Livres de théologie, sermonaires, missels et bréviaires, etc., à l'usage des ecclésiastiques.
Œuvres de Bossuet, de St-François de Sales, histoire du concile de Trente, etc.
Œuvres complètes et extraits des auteurs classiques.
Les cours de langue française par Noël et Chapsal, Letellier, Cte Martin, Poitevin, etc.
Les cours d'histoire par Boreau, l'abbé Drioux, Letellier, Mme de St-Ouen, le père Loriquet, etc.
Collection nombreuse de livres pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, reliures riches et communes à des prix modérés.
Le livre de tous les ménages, pour la conservation des substances alimentaires.
Maison rustique, art culinaire etc. etc.
Collection de manuels Roret, concernant les arts industriels, entr'autres
Manuel du fleuriste, des broderies, de l'essayeur des métaux;
Bibliothèque magnétique composée des ouvrages de Deleuze, Aubin, Gauthier, Lafontaine, Barraud, Ricard, Teste, Mesmer, l'abbé J. B. L.
Articles de sainteté, tels que
Imagerie, scapulaires, crucifix, chapelets, bénitiers, médailles, etc. etc. etc.
Articles de dessin, fournitures de bureaux.
20 oct

Cognac—Cognac.

EN débarquement du navire Merchant, de Bordeaux:
18 demi pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
50 quarts de pipes Cognac, 4me preuve, Pinet, Castillon & Co.
En débarquement de L'Itzstein & Walker, de Bordeaux:
11 quarts pipes Cognac pale
25 caisses liqueurs assorties
25 do anisette.
25 do abricots.
En débarquement du navire Trenton, de La Rochelle
20 demi pipes pale brandy, A. Moreau
20 quarts do do do
5 demi-pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors, La Rochelle
20 quarts pipes brandy 4me preuve, the celebrated brand United Proprietors La Rochelle
60 huitièmes de pipes brandy 4me preuve, dito
10 quarts de pipes brandy 1re preuve, dito.
A vendre par THOMAS FINET & Co.
9 oct 123 rue Royale

Marchandises françaises en gros

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre, à vendre par les soussignés
Indiennes françaises [illegible]
do do [illegible] deuil et demi deuil
Bareges unis, imprimés et façonnés.
Mousselines de laine unies et imprimées
Alpacas, paramettas et bombazines pour robes
Mérinos français couleurs assortis.
Damas coton rouges et autres
do en laine, bleus et rouges.
Passementeries pour rideaux
Coton chamois, et bleu, unis et satinés
Rideaux en mousseline brodée.
Parapluies et ombrelles de tous genres
Mouchoirs batiste unis et brodés
do en indienne, madras et coton imprimé.
Bourses et sacs pour dames.
Eau de cologne et parfumerie assortie
Lunettes pour tailleurs et autres.
Brosses à dents, à tête et à habits.
Portefeuilles et articles de fantaisie, et une grande variété d'autres articles français.

Aussi en magasin et recevant un bel assortiment de marchandises anglaises, indiennes américaines, cotons blancs et écrus, flanelles, cotonnades, coutils à matelas, drils blancs, bleus et écrus et effets pour domestiques, etc. etc. etc.
LORNE & PEGIS,
9 oct No. 34 rue du Canal

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux
Sardines de la nouvelle pêche, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes
Conserves alimentaires
Champagne, cêpes, truffes et petits pois nouvelle récolte.
75 douzaines pots de moutarde assortie
75 do do do fine aux herbes de [illegible]
10 caisses eau de rose.

Vins en barriques pour Familles
10 barriques vins 1-30
100 fromages Roquefort
Pâtes assorties truffées de toutes grandeurs.
A vendre par J. FISSE,
8oct encoignure Royale et St-Pierre

CIMENT—500 barils ciment hydraulique de Neward & Rosendall et Beinin & Brown en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—200 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par BLOIS & FORTIER,
8oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—650 barils Chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
8oct 91, rue des Magasins

CHAUX A SUCRE—450 barils chaux de marbre en très bon ordre, à vendre par BLOIS & FORTIER,
8oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLA—[illegible] briques à feu de Pensacola, à vendre par BLOIS & FORTIER,
8oct 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—40,000 briques à feu, à vendre par BLOIS & FORTIER,
8oct 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE GENEVIEVE—375 barils chaux de Ste Geneviève, article supérieur pour la fabrication du sucre, à vendre par BLOIS & FORTIER,
8oct 91, rue des Magasins

ARRIVEES par le navire Thomas Wright, du Havre et en magasin,
8 caisses bretelles fines et ordinaires
3 do étoffes à meubles chamois et bleue imprimées
2 do merinos écossais.
2 do do couleurs.
1 do barege imprimé.
2 do Cotonnade d'Alsace
1 do drap noir, qualités différentes
1 do manteaux nouveauté.
1 do rubans satin noir.
2 do mousseline de laine, couleur et noir
1 do barège vert, noir et couleur.
1 do chales soie brochés, assortis.
1 do cravattes satin et taffetas, assorties.
1 caisse foulards, 1 do éventails et ombrelles 4 do vestes peluchées, 2 do chemises de couleur, 4 do bas coton et laine, 1 do mérinos noirs, 3 do broderies, 1 do mouchoirs batiste, 4 verre, 2 do gants Jouvin; 1 do franges et d'agrément, 1 do coiffures et bouquets, 3 do étoffes à meuble, unies, satinées et damassées.

Avec un grand assortiment d'autres marchandises françaises, à vendre par L. HAAS,
5oct 47, rue de Chartres

Tabac manufacturé de la Virginie

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros aux détail ans aux prix des manufactures, savoir:

James Thomas, Jr's	"El Dorado et Virgin El Dorado Natufel,"
do	"Virgin Gold Leaf,"
do	"Nectar Leaf,"
do	"W. V Walsh 1[2] lbs,"
Archy Thomas'	"Extra Honey Dew 5s,"
Langhorne & Son's	"J. M. Stanard lbs,"
do	"Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co's	"Jones & Warren 5s,"
do	do do 8s,"
do	"S. & B. Green 8s,"
Hardgrove's	"Robert Gunn 5s,"
do	"W. Barrow, 1[2] 5s,"
do	"Hardgrove's 1[2] lbs,"
S. S. Myers & Co's	"Super. Super. C. C,"
Henry & Pleasants'	"Common Honey Dew 5s"
C. P. Word's	"Premium Pound Lump,"
James Saunders'	"Harry of the West 5s,"
do	"A. M. Waddill 5s,"
P. Robinson's	"Russell & Robinson 5s,"
do	"Keine R. & Co. 5s,"
do	"D. J. Burr 8s,"
do	"Esmeralda 8s,"
do	"Robinson Extra 8s,"
R. A. Mayo's	"Honey Dew 8s,"
M. Woodson's	do
J. A. Alley's	"Better Still 5s,"
D. Richie's	"Extra No. 1, 8s,"
D. M. Branch's	"Batter Still No. A 8s,"
do	"Sun Cured, 5s,"
do	"Kimpee, 5s,"
do	"Kendel, Oronoko, 8s,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi et quarts de et huitièmes.
BRIDGES & MACMURDO,
31 jan 55 rue du Camp

CHAMPAGNE supérieur de Dinet Peuvrel et Avize.
100 paniers de 12 bouteilles;
50 do do 24 1[2] do.
Tout récemment reçu et à vendre à prix très modérés par A. CARRIERE,
27 sept 25, Vieille Levée.

HUILE d'olive superfine — 300 paniers J. Plagniol, 12 bouteilles 24 onces, 200 do do 24 1[2] do 12 do, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
27 sept 25, Vieille-Levée.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
RECOLTE DE 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Caledonia, Brander, Union, Monongahela et la goëlette Eecaver, les graines suivantes:

Laitue, Radis, Pois de France hâtifs, fèves de Chine hâtives, idem de Mohawk, betteraves navets hâtifs, idem rouges, moutarde blanche, choux, carottes hâtives, navets globe blancs, idem boule de neige, céleri blanc, panais, salsifis, épinards, persil, &c.
D. MAUPAY,
25sept 95, rue Camp, près Poydras

EN débarquement du navire California, de Bordeaux,
18 barils vin blanc Haut-Sauterne.
9 do do Barsac.
10 barils eau de vie vieille de Cognac.
45 do do do

En Magasin:
200 paniers anisette superfine
200 do do surfine.
200 do do fine.
100 paniers guignolet d'Angers
250 caisses absinthe Yersin & Lecoultre
100 do liqueurs superfines.
100 do do surfines.
100 do do fines.
100 caisses curaçao différents modèles
100 do marasquino do do,
75 paniers champagne do do,
A vendre par F. ROUMIEU,
17sep rue St-Louis

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
24juil—1a 32, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste.

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, rue Poydras.

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chauds et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à l'ierre et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et s'employer de toute espèce de manière; pose et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
4janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tubes à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODÉRÉS. 29m—

JUJUBE PATE DE LOSANGE, à vendre par E. J. HART & Co,

VENTES DE CE JOUR.

Bonne Blanchisseuse et Repasseuse.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 27 octobre, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis
ELIZABETH, mulâtresse âgée d'environ 22 ans, habile et domestique de maison. Ensemble [illegible] parfaitement [illegible] garantie [illegible].
27oct

Toiles d'Irlande légèrement endommagées
PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI, 27 du courant, il sera vendu, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,
150 pièces toiles d'Irlande, légèrement endommagées.
Vente sans réserve et pour compte de qui il appartiendra. 27 oct

Groceries, Provisions, Liqueurs
PAR MORPHY & NEVIUS

AUJOURD'HUI samedi, 27 courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 37, rue des Magasins,
Un assortiment complet de provisions, liqueurs et vin
Aussi—Une voiture et harnais pour famille.
27oct.

Vente positive de Meubles
PAR THOS. J. SPEAR, encanteur

AUJOURD'HUI, 27 octobre, à 4 1[2] heures de l'après-midi, il sera vendu, sans réserve, le mobilier de Mallame Flickaby, No. 161, rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne, se composant comme suit: sofas, chaises en acajou, sideboard, glaces, tapis et lits en acajou et érable, armoires, pendules, vaisselle, verrerie et porcelaine, ustensiles de cuisine.
Conditions—comptant 27oct

Chargement avarié d'un Chaland
PAR J. L. CARMAN, encanteur.

AUJOURD'HUI samedi, 27 courant, à 4 1[2] heures, il sera vendu à l'encan, sur la Levée, vis à vis la rue Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,

19[2] douzaines balais,		10 caisses savons,	
43 barils beurre,		7 do tabac	
49 barillets do		109 do fromage,	
60 barriq. lard salé,		3 barils jambons	
4 barils graisse,		1 do eau de vie,	
207 barillets do		14 do patates	
100 barils porc,		100 barils whiskey,	
138 do farine,		34 do do	

Le tout plus ou moins avarié et sauvé du chaland Odd, naufragé aux chutes de l'Ohio et rechargé à bord du steamer Gen. Lafayette.
Conditions—comptant. 27oct

Confiserie, Fruits, Liqueurs, Installation
PAR MORPHY & NEVIUS.

SAMEDI 27 octobre 1849, à 4 heures P. M. il sera vendu rue du Camp, No. 132,
Une variété générale de bonbons, fruits au jus et à l'eau de vie, liqueurs, anisette, absynthe et installations, comptoirs, balances, vitrines, bassins, moules, installation du gaz, &c &c.
La maison sera aussi louée avec le service d'un four complet et deux poëles. 25oct

PAR SYKES, HYDE & CO
Riz.—Riz.

SAMEDI 27 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin de Boston, encoignure des rues Magazine et Lafayette,
92 barriques riz de la Caroline, légèrement avarié, à bord du brick Garden de Charleston à ce port.
Conditions—comptant. 26oct

Grocerie!
PAR CHS. MAILLOT,
A. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu samedi 27 du courant, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ste Anne et Villere—
Le fond d'une grocerie bien assorti.
Conditions—comptant. 25oct

Marchandises Avariées.
PAR F. H. PETITPAIN.

SAMEDI 27 octobre, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan No. 8, rue du Canal, sans réserve, et pour compte de qui il appartiendra,
Une caisse soierie et autres marchandises consistant en soieries en pièces, foulards, soie, cachemires, châles en cachemire, mouchoirs, gants, mousseline de laine, etc. etc., avariées à bord du steamship New-Orleans dans son voyage de New-York à la Nouvelle Orléans.

AUSSI
4 caisses indiennes avariées à bord du navire Tennessee, dans son voyage de New York à la Nouvelle Orléans.
Conditions — Comptant 25 oct

Amandes douces.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, 27 octobre, à 10 heures, au magasin d'encan, No 20, Vieille Levée, il sera vendu sans réserve,
25 barils amandes douces sans coques.
Conditions—Comptant 25oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR MORPHY & NEVIUS.
Groceries—Groceries.

LUNDI 29 octobre 1849, à 4 heures P. M., il sera vendu à l'encoignure des rues [illegible] et [illegible], le fond [illegible] grocerie [illegible] comprenant un assortiment [illegible], gerce, comptoirs, [illegible] &c.
Conditions—comptant. 26oct

Vente sans réserve d'une ferme de valeur, située sur le Lac Pontchartrain,
PAR J. A. BEARD encanteur.

SAMEDI, 3 novembre, à midi, il sera vendu, sans réserve, à l'Arcade de Banks,
Une grande et belle ferme sur le Lac Pontchartrain, et connue sous la dénomination de Kennedy, de M. Davis, en ferme le [illegible]. La dite ferme est située à l'[illegible] et à 3 milles du village de Milneburg; elle contient 110 arpens de belles terres, [illegible] partie [illegible]. Le sol [illegible] la culture du coton [illegible]. Les améliorations [illegible] consistent [illegible] maison [illegible] grand assortiment [illegible]. La terre est [illegible] chers, [illegible] figuiers et autres [illegible] au bureau de l'encanteur, 10, Banks Arcade, [illegible] de la ferme.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets [illegible] hypothèque sur la propriété, et avec échéance, [illegible] régulièrement payés, intérêt à raison de [illegible] pour cent, jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente par-devant J. R. Beard, not. pub., aux frais des acquéreurs. 25 oct—1

Succession de feu Zenon Nivet et de dame Marie Joseph Potsual, son épouse
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI, 10 novembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, pour opérer un partage,
Les propriétés suivantes, dépendant de la dite succession, savoir:

Deux habitations dans la paroisse Plaquemines
No 1—Trois arpents de terre faisant face au fleuve Mississippi, à environ neuf lieues de la Nouvelle-Orléans et sur la rive droite du fleuve, sur quarante arpents de profondeur, bornés du côté d'en haut par Paulin J. Fleitas et du côté d'en bas, par Jean Salvan. Ensemble une maison à trois appartemens, galerie et cabinet, cuisine, hangard avec moulin à riz, four et cette propriété est entourée.

No 2—Six arpents de terre, séparés par deux arpents de la terre premièrement décrite, face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, bornés du côté d'en haut par M. Salvan ou M. Verdun, et du côté d'en bas par Paulin J. Fleitas, ensemble une maison de trois appartements, cuisine, magasin, poulailler, four, jardin, etc., cette habitation est également entourée.

Esclaves:

Célestin, âgé d'environ 43 ans, nègre de champ, laboureur et intelligent.
Sylvain alias Congo, environ 35 ans, laboureur, nègre de champ intelligent.
Alfred, âgé d'environ 27 ans, nègre de champs et laboureur.
Eugene, mulâtre d'environ 20 ans, nègre de champs, laboureur et intelligent.
St-Luc, 40 ans, laboureur, nègre de champs sujet aux crises.
Benedict, 22 ans, cocher, nègre de champs, laboureur, intelligent.
Adele, négresse d'environ 38 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Justine, négresse d'environ 28 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Henriette, négresse d'environ 29 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Eliza, mulâtresse âgée d'environ 23 ans, propre à tout dans un ménage, blanchisseuse et cuisinière.
Marie Joseph, d'environ 40 ans, blanchisseuse et cuisinière.
Charlotte, domestique de maison d'environ 20 ans.
Lise, négresse d'environ 15 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.
Coralie alias Toutout, d'environ 15 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.
Joséphine, d'environ 23 ans, avec son fils Paul, de 7 ans. Elle est domestique, cuisinière et blanchisseuse.
Arsene, négresse d'environ 35 ans, domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec sa fille Thérèse, d'un an.
Angèle, âgée d'environ 11 ans, domestique.
Izabelle, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, buvant quelque fois.
Athenais alias Mamie, âgée d'environ 15 ans, domestique et gardienne d'enfans.

Propriétés de ville.

Un lot de terre situé dans le faubourg Montegut, ayant mesure française, 60 pieds face à la rue Montegut entre Moreau et Casacalvo, sur 120 pieds de profondeur; ensemble une maison de quatre appartements, double galerie et 2 cabinets, cuisine de deux appartements, puits, latrines, four, etc. Cette propriété est assurée jusqu'au 27 mars 1850. La police en sera transférée aux héritiers.

Un lot de terre attenant à [illegible] précédant, ayant 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montegut, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble une cuisine de deux appartements, une grande [illegible] et un jardin.

Un lot de terre formant encoignure, ayant 33 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Montegut, sur 75 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Casacalvo, ensemble une maison de 4 appartements, galerie et cabinet. La maison est briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, cuisine, chambre à domestique, puits en briques, latrines, &c. Cette maison est assurée jusqu'au 28 avril 1850. La police en sera transférée aux héritiers. La propriété est louée à bail du 20 juin 1849, pour deux ans, la première année à raison de $20 et la seconde à $22 par mois.

Un lot de terre ayant 48 pieds de face à la rue Montegut entre Craps et Amour, sur 100 pieds de profondeur; ensemble une cuisine de deux appartements, galerie et cabinets, écurie, puits, latrines.

Un lot de terre ayant 30 pieds de face à la rue Clouet, entre Craps et Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur; ensemble une cuisine de deux appartements, galerie et deux cabinets; puits, latrines, &c. Cette propriété est assurée jusqu'au 27 mars 1850, et la police en sera transférée aux héritiers.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les numéros 4 et 5 de l'îlet No [illegible], conformément au plan dressé par J. L. Pilié, député voyer, le 17 mai 1838, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, lesquels lots mesurent chacun 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété, entre Amour et Bons-Enfans, sur 110 pieds de profondeur. Ces lots ainsi que d'autres, ont droit à un passage commun de 16 pieds 7 pouces de largeur.

Tous les esclaves ci-dessus décrits sont créoles et ont été élevés par M. et Mme Nivet, et sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Termes et conditions.—Pour les habitations de la paroisse Plaquemines, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit.

Pour les esclaves, 1[3] comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit.

Pour les propriétés de la ville, 1[3] comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois. Le tout en billets livrés par coupons à la convenance des héritiers, endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement et à pacte de non aliéner. Vingt pour cent comptant à échéance, comme clause pénale à défaut de paiement.

Les actes de vente se passeront pardevant Joseph Cuvillier, not. pub.
19 oct—22, 23, 25, 27, 30—nov—2, 5, 7, 9, 10

A VENDRE en débarquement du navire le Merchant, venant de Bordeaux,
120 barriques vin rouge pour famille.
15 quarts cognac, bonne, 4e et vieux
BOYER FRERES,
19oct enc. Moreau et Mandeville, 3e municip.

COGNAC—20[2] pipes Alex. de Montezun, fine champagne 1840.
20[4] do do do do,
40[4] do J. Jacques 1ere preuve.
20[8] do do do do.
A vendre dans les magasins de la douane.
J. & J. TARDOS,
20 oct 31, Vieille Levée.

TERREBENTHINE—100 barils en déchargement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
6 oct Encoignure Commune et Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Rosalie Dominguez, décédée, veuve Miguel Cruanes
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District [illegible] Nouvelle-Orléans, en date du 22 septembre 1849, il sera vendu le [illegible] octobre [illegible] à la Bourse St-Louis, [illegible] Bourse de la Cité, [illegible] entre les rues Royale et Chartres [illegible] décrits [illegible]:

[illegible], négresse [illegible] ans [illegible]
[illegible] SHORT, négresse âgé d'environ 5[illegible] blanchisseuse, repasseuse et cuisinière
FRANK, mulâtre, âgé d'environ 16 ans [illegible]
Et immédiatement après, il sera vendu la
PROPRIETE
qui occupait la dite veuve Miguel Cruanes, située [illegible] rues Craps et Flourie, ayant [illegible]
[illegible]
Les actes de vente par-devant Ph. Lacoste [illegible] aux frais des acquéreurs. 27 oct

Installation d'un magasin de marchandises Sèches.
PAR L. L. VALETON & BARNETT Sr.

IL sera vendu lundi, 29 courant, à 10 heures du matin, rue de la Vieille-Levée, No 52, entre Conti et St-Louis—
L'installation du magasin consistant en vitres, étagères, comptoirs, &c. &c.
Conditions—comptant. 27 oct

Meubles élégans en Palissandre et en acajou, gentery et plaqué fin, Piano, etc.
PAR KENDIG, DRAKE & Co

MARDI, 30 octobre courant, à dix heures, il sera vendu dans une maison particulière, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne,
Un ameublement élégant en palissandre, acajou, piano, de [illegible] grand bureau [illegible] New-York, et qui ne [illegible] sofas en palissandre [illegible] de centre en palissandre, tables à [illegible] lits [illegible] armoires [illegible] lits en acajou, lavabos [illegible] verrerie, fine, tableaux à [illegible] tapis, rideaux, literie, matelas [illegible].
Aussi—Un beau piano en palissandre [illegible]. 27 oct

COUVERTURES FRANCAISES
Vente positive.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

LUNDI 29 courant, à 11 heures, au magasin d'encan, No 20 Vieille Levée, il sera vendu sans réserve
25 balles couvertures françaises, trois points.
Conditions—$300 comptant, de $300 à [illegible] payable au-dessus de $[illegible] 4 mois, pour des billets dûment à la satisfaction des vendeurs. [illegible]

Vente d'un bon cuisinier pour le compte du premier vendeur, Charles Lamarque, J
PAR J. A. BEARD, Encanteur

SAMEDI 3 novembre 1849, à midi, [illegible] à l'Arcade de Banks
[illegible] grosse Amey ou Hannah, âgée d'environ 22 ans, cuisinière, [illegible] et espagnol [illegible] à vendre pour le compte [illegible] Charles Lamarque [illegible]
[illegible]

Vins pour Familles
PAR CHS. MAILLOT,
A. BLACHE, Encanteur

IL sera vendu mardi 30 du courant, à 10 heures du matin, au No 116, rue Royale, pour compte de qui il appartiendra:
[illegible] caisses vin Chateau Lafitte 1841
[illegible] do Margaux 1841
[illegible] do Rozan [illegible]
[illegible] do St Julien Medoc 1841
[illegible] do do Pauillac
[illegible] do vieux Madère 1827
22 do do Hermitage
7 paniers champagne
13 barriques vin rouge Chateau Lamothe 1841,
3 do do Braunen Mouton 1841
2 do do Haut Brion 1847
2 do do St Emilion,
2 do vin blanc Lacroix Christ
100 do do Haut Sauterne 1840
50 barils vieux Porto
20 do do F. Durand
10 pipes vieux Porto
25 paniers huile 12 b.
115 do do 24 b.
26 oct

Meubles! Meubles!
PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

MARDI prochain, 30 courant, à quatre heures P. M., il sera vendu au No. [illegible] encoignure Craps [illegible] mobilier [illegible] en acajou, armoires, bureaux, toilette [illegible] chaises, tables, [illegible] glaces [illegible] étagères [illegible] &c. [illegible]

Marchandises sèches
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

LUNDI 29 octobre, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 20 Vieille Levée, il sera vendu sans réserve,
[illegible] sacs indiennes Cocheco.
[illegible] ginghams français.
[illegible] do nappes [illegible]
[illegible] 2 caisses chemises de [illegible] cravates [illegible] ginghams [illegible] blancs [illegible] coton en bolles [illegible] &c.
[illegible] à la vente. 26 oct

Eau de vie, Cognac, Vins, Genièvre, &c., &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI prochain 30 [illegible] heures du matin [illegible] au magasin de M. E. Rocherau [illegible] No. [illegible] articles suivants:

350 futailles eau de vie française, des marques suivantes: Castillon 1825, Lacroix 1815, [illegible] Pinet, Castillon [illegible] & Cie, Jas. Hennessy & Co, A. Seignette, A. Cassou, Rochard, C. Marquet, [illegible].

100 paniers Champagne mousseux diverses marques.

24 pipes genièvre de Hollande
140 caisses cerises à l'eau de vie
300 barils vin blanc Graves, Sauterne et Haut Sauterne, fruits [illegible] absynthe, Dantzik [illegible] Bordeaux, Château-Margaux, vins de [illegible].

Conditions de la vente—Au-dessous de $300 comptant; au-dessus de $300 à $500, 90 jours; au dessus de $500 à $1000, 4 mois; au dessus de $1000, 6 mois, pour des billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

Les catalogues et les échantillons seront prêts de bonne heure le jour de la vente. 25 oct—1

Elégant meubles à l'encan, rue Royale
PAR KENDIG, DRAKE & CO.

LUNDI, 29 octobre, à dix heures, il sera vendu à la maison à trois étages, No. 74, rue Royale, l'ameublement tout entier du dit établissement, connu sous la dénomination [illegible]. La vente sera sans réserve. Le stock se compose de lits élégants en acajou, armoires dito, buffets dito avec de [illegible], lavabos à dessus de marbre [illegible] tables de centre, à jeu, etc. à dessus de marbre [illegible] français, divans et ottomanes, bois d'acajou [illegible] bibliothèques, lits [illegible] glaces françaises [illegible] de Wilton, de Bruxelles et Ingrain, devants de cheminée, rideaux en damas, [illegible] matelas, literie, et autres articles.

N. B.—Au rez-de-chaussée de la dite maison se trouve à louer un beau magasin. 21 oct

Vente à l'encan de Bateaux à vapeur.
PAR FLORANCE & TAYLOR.
Bureau, No 81, rue Gravier

LE samedi 3 novembre, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, par ordre du col. F. H. Hatch, député quartier-maître général, armée des E.-U.

Le steamboat GENL BUTLER comme il est maintenant amarré à la côte du fleuve [illegible]. Ce bateau est environ de 450 tonneaux, il est pourvu de deux pompes remarquables [illegible] à bord de ce bateau à vapeur.

AUSSI
Le propeller TRUMBULL, de 160 tonneaux, avec ses machines, comme il est maintenant à l'ancre du côté du fleuve où se trouve Algiers. [illegible]

On peut se procurer de plus amples détails en s'adressant au bureau du quartier-maître.
Conditions—Comptant. 18oct—15f

POUR LA HAVANE. — Devant partir lundi 29 octobre.—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capt. Schneidan, ayant le bon chargement engagé partira positivement au jour ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à MITCHELL & MASENDORFF,
27 oct 36, rue Poydras.

POUR TAMPICO — La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, RENAISSANCE, capitaine O. Buisson, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à GAULON & DUFOUR, ou à OSWALD WICKAM, Passage de la Bourse, 26 oct—[illegible] rue Bienville.

Ligne de Stanton—Paquebots entre la Nouvelle Orléans et New York.

POUR NEW-YORK—Le paquebot fin voilier HERO, capt. Griffith, ayant une partie de son chargement engagé et chargé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue St-Joseph, ou à J. W. STANTON & Co, enc. Magasins et Lafayette

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier AUSTRIA, classe A1, capitaine Samuel Borland, ayant une partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou H. V. BAXTER,
20 oct 47, rue Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier GOSSYPIUM capitaine Lbuttier, ayant une partie de son chargement engagé et chargé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, 2me municipalité ou à BAILEY & BAXTER,
9 oct 75, Commune.

POUR NEW-YORK — Ligne de paquebots de Stanton — Le paquebot fin voilier QUEBEC, capitaine Geo. B. Brewster est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St Louis ou à J. W. STANTON & CO,
1er oct Enc. Magasin et Lafayette

CIRE D'ABEILLE—5 balles cire blanche d'abeilles de la Havane, en magasin et à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE — Comprenant un grand assortiment de cigares de la Havane, Regalias, Millares, Prensados, Cazadores, Panetelas, Imperiales, des meilleures manufactures de la Havane, à vendre par FERNANDO DE FUENTES & CO.,
22 oct 22, Vieille Levée.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA—Voir l'appareil de Fosses inodores à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise QUI DIT opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un puit.)
14sept